

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

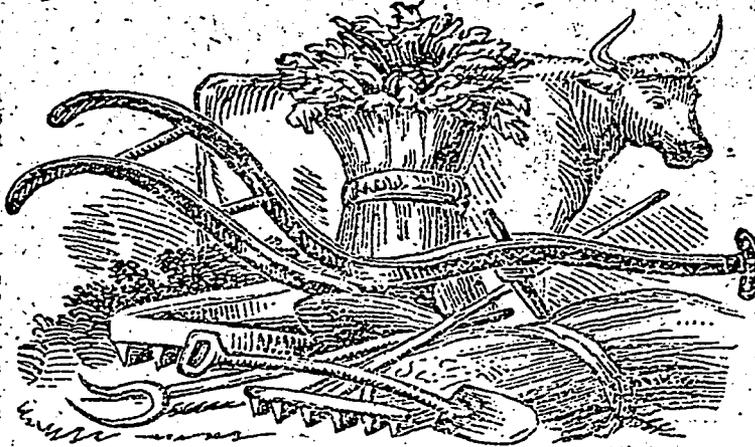
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Éditeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

À qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui desireraient s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Cultiverie agricole : Culture de la luzerne. — Culture du tabac. — Traité de la culture du tabac, par Ls. N. Gauvreau, éer., N. P. de l'Isle-Verte.

Revue de la Semaine : Caractère nouveau que prend la persécution prussienne ; Bismark n'ose pas moins que de se prendre corps-à-corps avec Pie IX et toute l'Église ; mais partout l'opinion se trouve contre lui — Protestations du Saint Père, des catholiques de la France, de l'épiscopat de la Belgique, de l'Angleterre et de la province ecclésiastique du Toronto. — *Nérolgia* : Le Rôvd. M. D.-H. Tôtin, curé de St. Roch des Antilles.

Correspondance : Examen des élèves de la Cinquième classe du Cours Commercial au Collège de Ste. Anne.

Supplés divers : Du choix de la graine sur les semenciers.

Petite chronique : Beau veau. — Moyen singulier de reconnaître si un représentant a travaillé dans l'intérêt de ses constituants. — Rouleau et semeur à la fois.

Recettes : Amis d'air entre cuir et chair chez les bêtes à cornes. — Dépravation de l'appétit chez les bestiaux.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DE LA LUZERNE.

(Suite)

L'avoine ou l'orge semés avec la luzerne se coupe à l'époque ordinaire et un peu haut, pour que les tiges de la luzerne ne soient qu'étêtées.

Cette observation paraît peut-être singulière à certains cultivateurs qui ne croient jamais assez promptement jouir des produits de leurs travaux, et qui sont persuadés que plus on coupe les plantes plus elles tallent ; mais il ne s'avent pas, ces cultivateurs, que les plantes vivent autant par leurs feuilles que par leurs racines, et que toutes les fois qu'on coupe la tige ou une partie de la tige d'une plante, on retarde nécessairement sa végétation. Il résulte de cette remarque qu'on fauchant la luzerne la première année, ses

pieds prennent moins de force, ce qui influe puissamment sur sa végétation pendant les années suivantes : il convient donc de ne pas la couper.

La première coupe d'une luzerne nouvellement semée doit être faite par la même raison, avant sa floraison, afin de déterminer une plus forte repousse, qui augmente le nombre des tiges et la vigueur des racines.

Il est des luzernières qui, après quelques coupes, semblent s'arrêter ou pousser très-lentement, tandis que les voisines suivent à l'ordinaire, les phases de leur végétation. En les observant de près, on voit qu'il pousse du collet de leur racine de nouveaux jets, dont la croissance est arrêtée par les tiges ; aussi, en coupant de suite ces tiges, rétablit-on la luzernière dans toute sa vigueur première.

Dès la seconde année la luzerne peut donner deux coupes mais ce n'est qu'à la troisième qu'elle parvient à toute sa vigueur : si alors les pieds sont moins gros, ils sont plus nombreux, ce qui revient à peu près au même.

L'époque où il convient de couper les luzernes est lorsqu'elles commencent à entrer en fleur : plus tôt elles sont trop aqueuses, noircissent, diminuent beaucoup au fange, se cassent davantage dans les opérations du battelage, du transport, etc., eufi nourrissent mieux les animaux ; plus tard, elles laissent moins de temps pour la repousse, sont plus dures sous la dent des bestiaux, et s'affaiblissent d'autant plus qu'elles perfectionnent plus leurs semences.

En général, il est bon de couper la luzerne peu après la pluie, afin que les racines profitent de l'humidité de la terre pour donner promptement naissance à de nouvelles tiges ; cependant il faut éviter de la rentrer humide, car elle perdrait dans ce cas beaucoup de ses qualités et pourrait même devenir impropre à la nourriture des bestiaux.

La nature du sol, la quantité plus ou moins grande de sa richesse, la dose d'humidité qu'il contient, influent sur le produit annuel de la luzerne. Quelquefois on en fait jusqu'à quatre coupes ; en général on en fait trois, et dans les

L'ONCLE JOSEPH

pays les moins favorisés on en fait deux coupes. La première coupe est toujours la plus abondante.

Voici, en moyenne, le rendement sur lequel on peut compter: Par arpent, première année de récolte, 2,400 lbs.; 2e année, 7,900 lbs.; 3e année, 7,500 lbs.; 4e année, 7,000 lbs.; 5e année, 6,300 lbs.; 6e année, 5,700; 7e année, 4,900 lbs.; 8e année, 3,900 lbs. Le plus fort rendement est toujours la 2e année. Il se soutient quelquefois la 3e année, mais ensuite il diminue progressivement. Cependant la 8e année la luzerne donne encore au delà de 200 bottes par arpent.

La luzerne a sur le trèfle l'avantage d'une plus longue durée. Comme nous l'avons déjà dit, elle peut occuper le terrain pendant douze ans, pourvu que la richesse et la profondeur du sol le permettent. Quelque soit le nombre d'années pendant lequel la luzerne a occupé le terrain, on doit la labourer aussitôt qu'elle devient trop claire. Cette opération se fait généralement en automne, par un labour profond; au printemps on fait un labour ordinaire, accompagné de quelques hersages et roulages, puis on sème généralement une racine fourragère, ou une céréale, lorsque la richesse du sol n'est pas surabondante.

CULTURE DU TABAC

De toutes les plantes industrielles celle du tabac est certainement la plus généralement consommée. Par elle-même, sa culture n'est pas très-intéressante; mais les droits d'accise et le monopole qui s'en sont emparés en font une culture très-lucrative.

Le tabac est une plante des pays chauds et ne donne pas les produits les plus estimés que dans les climats du Midi. Plus on s'avance vers le Nord, plus le tabac perd de son arôme; mais presque toujours, ou du moins jusqu'à une certaine limite, il donne en quantité et en force ce qu'il perd en qualité. Il est hors de doute que le tabac canadien est beaucoup plus fort et donne des feuilles beaucoup plus épaisses et plus grandes que celui de la-Havane, mais il n'a pas les qualités du tabac des Antilles.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur donnant la méthode employée par L. Narcisse Gauvréau, écr., N. P., de l'Isle-Verte, pour la culture de cette plante si recherchée et devenue si coûteuse.

Ce Monsieur a fait imprimer un *Petit traité sur la Culture du tabac*, pour l'usage des membres de la Société d'agriculture de Témiscouata. Nous croyons rendre service à ceux de nos lecteurs qui se livrent à cette culture, en le reproduisant en entier dans la *Gazette des Campagnes*.

Construction de la couche.—On choisit un endroit sec, près d'une bâtisse ou d'une clôture, exposé au soleil du midi, et l'on creuse une fosse de 2½ à 3 pieds sur 4 pieds de largeur et 8 de longueur, qu'on remplit de bon fumier de cheval, qui doit avoir l'apparence d'une bonne litière plutôt que d'un fumier trop pourri; on tasse fortement le fumier en marchant dessus et on l'arrose copieusement avec de l'eau bien chaude, puis on met autour un cadre devant avoir en dehors de la terre, six pouces en arrière et trois pouces devant.

Aussitôt la couche terminée, on la couvre de six pouces de bonne terre de jardin mélangée avec la moitié de terreau, le tout passé à la claie, afin que le mélange s'effectue mieux et que la terre soit parfaitement délitée, et l'on étend sur la terre deux ou trois doubles de vieux tapis, et l'on met sur le cadre des chassis ou des planches.

Le jour même que l'on fait la couche on met de la terre

bien humide dans une tasse, et après avoir fait avec le doigt un trou de la grosseur d'un dé à coudre on y met de la graine que l'on recouvre d'un peu de terre, et l'on verse doucement, de l'eau bien chaude, et on expose la tasse dans un endroit chaud, et on la laisse pendant 3 jours.

Le troisième jour on retire la graine avec une petite cuillère et on la mélange avec du sable bien fin pour l'aesécher et la rendre plus facile à semer; puis on répand sur la couche une légère couche de cendre qu'on applatit avec une planche, qui en donnant une teinte grise à toute la surface permet au semeur de distinguer la graine qui tombe. Cette cendre a l'avantage de chasser les pucerons. Avant de répandre la cendre on arrose la terre légèrement.

On sème à la volée, et on jette un peu de sable sur la graine, bien peu, puis on prend le bout d'une planche de six pouces sur douze, et on pèse légèrement sur la terre pour enterrer la graine; on remet ensuite sur la terre les deux ou trois doubles de vieux tapis ou vieilles poches et l'on jette dessus deux seaux d'eau chaude, puis on fait la même chose deux jours après, et l'on remet les chassis ou des planches sur le cadre.

Dès que l'on s'aperçoit que les replants sortent, ce qui arrive vers la 4me ou 5me journée, on ôte le tapis et on arrose la couche avec de l'eau tiède, mais bien légèrement, tous les deux ou trois jours après le coucher du soleil. Lorsqu'il fait beau on soulève tous les jours les chassis, de quatre pouces, pour laisser circuler l'air.

Pour laisser prendre aux replants de la couche un degré suffisant de force et de vigueur, il convient de les espacer d'un pouce et nettoyer la couche de mauvaises herbes.

Préparation du sol.—Le tabac demande une terre riche, meuble, profonde, un peu fraîche sans humidité. La terre légère douce et sablonneuse et le sable argileux, fournissent le meilleur tabac à fumer.

Des engrais.—Les meilleurs engrais sont: 1o. les composts; 2o. les tourteaux de colza et autres matières végétales; 3o. les immondices des rues, les bores, les vases de rivières; 4o. les matières fécales fermentées; 5o. les fientes des volatiles, plusieurs fois remaniées; 6o. les poissons morts; 7o. le fumier de pores, de vaches et les fientes de moutons.

On étend le fumier l'automne et on l'enterre par un labour profond, et puis vers le commencement de juin on donne un second labour; et la veille ou l'avant veille de la plantation on donne un dernier labour et l'on y fait passer la herse jusqu'à ce que le champ soit uni et la terre bien pulvérisée.

De la plantation.—La meilleure époque pour planter est du 1er au 15 juin.

Avant de commencer l'arrachage de replants, on arrose la couche; ensuite on soulève les pieds à l'aide d'un long couteau que l'on passe sous la racine, puis on imprime à celui-ci un mouvement du haut en bas, et l'on met les replants dans un panier, et l'on procède de suite à la plantation qui doit se faire autant que possible par un temps pluvieux ou le matin de bonne heure, et le soir après le coucher du soleil. On plante le tabac à trois pieds de distance, en tous sens, en quinconce comme suit:



On fait la plantation à peu près comme les choux, en ayant bien soin de ne pas briser les feuilles et de pas plier les racines. En même temps qu'on met les réplants en terre, on les couvre avec un peu d'herbes fraîches, ou encore mieux on les entoure avec un gâssot fait avec de l'écorce de bouleau. Par ce procédé, on se passe souvent d'arroser; on couvre les carots pendant le jour, avec une pierre, lorsque le soleil est ardent, et on ôte les pierres le soir les jours où il pleut. Un des avantages qu'offre cette méthode d'entourer les réplants, est que les vers ne peuvent les faire périr.

Il faut, après cela, sarcler le terrain au fur et à mesure que les mauvaises herbes poussent. Il faut aussi butter de temps en temps pour fournir un nouvel aliment aux réplants et leur conserver une douce fraîcheur.

Soins à donner pendant la croissance.—La reprise des plants est certaine au bout de six à huit jours, après la plantation, et celle-ci a été faite par un temps pluvieux.

On remplace, après ce terme, les plants qui n'ont pas repris par des sujets pris sur la couche ou des sujets entreplantés dans le champ, les levant, s'il est possible, avec une motte de terre, ce qui met toute la plantation sur un égal pied.

Dix à quinze jours après la plantation, on donne la première leçon à la pèche ou gratte, autour des plants: On saisit ce moment pour faire autour de chaque plant, une excavation dans laquelle on jette des engrais liquides.

Rien n'active autant la végétation que cet arrosage.

Le hersage ou sarclage se réitère au bout de quinze jours et quelque temps après, on réunit la terre autour des plants

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le spectacle de la lutte de Pie IX contre la Prusse, la première puissance de l'Europe, offre un caractère de grandeur qui n'échappe à personne. Tout le monde s'en émeut. Protestants comme catholiques ne peuvent refuser leur admiration. Les indifférents eux mêmes sont frappés en entendant prononcer ces énergiques protestations que nous avons mises en grand nombre sous les yeux de nos lecteurs; ils se félicitent de cette fière audace qui l'a déterminé à élever au cardinalat l'illustre archevêque de Gnesen et Posen, en Pologne, Mgr. de Ledochowski, propre prisonnier de Bismark.

L'opinion publique se tourne vers le droit opprimé.

Comme témoins de cette opinion, trop longtemps égarée, ramenée à la vérité par l'éclat de la lumière, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits d'un journal—la *Liberté de Paris*—qui ne parlerait pas comme il le fait si l'héroïsme de Pie IX ne le forçait de renoncer à son hostilité bien connue.

Voici ces extraits:

« Une lutte à outrance, dont le public français ne perçoit guère que les échos lointains, est engagée entre la Prusse et le Saint-Siège. M. de Bismark défie depuis deux années le Pape et tous les catholiques placés sous son obédience.

« On sait que les lois ecclésiastiques actuellement en vigueur ont réduit à néant le pouvoir épiscopal en Prusse; que ces lois, détruisant tous les principes de hiérarchie, tendent à faire des prêtres catholiques autant de fonctionnaires publics placés en dehors de la juridiction épiscopale. Les évêques ont résisté et résistent encore quand même à ces lois; les amendes, les confiscations, les emprisonnements

des évêques de Mayence, de Cologne, de Posen ne font que fortifier la résistance des catholiques.

« M. de Bismark, au point où nous sommes, n'a plus d'illusion: des actes inouïs de violence et d'arbitraire n'ont rien produit; on a emprisonné un grand nombre d'ecclésiastiques,.....

« Toutes ces violences n'ayant rien produit, la lutte change d'aspect, et M. de Bismark, laissant à des subalternes le soin de manier des instruments de torture dont l'inefficacité est aujourd'hui reconnue, s'attaque directement au Pape.

« Pie IX accepte la lutte: dans une énoyolique récente—que les lecteurs de la *Gazette des Campagnes* ont lu en grande partie dans le numéro du 22 avril,—il a déclaré nulles et non avenues les lois ecclésiastiques comme attentatoires aux droits des évêques; Mgr. Ledochowski, archevêque de Posen, actuellement en prison pour avoir refusé d'obéir à ces lois, vient d'être élevé à la dignité de cardinalat.

« On le voit, la lutte prend des proportions inusitées; il faut remonter à la querelle des investitures, au pape Hildebrand et à Pie VI pour trouver les éléments d'un conflit aussi caractérisé. Les papes de cette trempe meurent en exil, mais rien ne peut les réduire: Grégoire VII (Hildebrand) exilé à Salerno, voulut, au moment de sa mort, lever toutes les excommunications qu'il avait prononcées, il ne fit d'exception que pour l'empereur d'Allemagne et sa créature l'antipape Guibert. A sa dernière heure, il adressa aux assistants ces mémorables paroles, qui ont été gravées sur son tombeau: « *Dilexi justitiam et odivi iniquitatem; propterea morior in exilio* (j'ai aimé la justice et détesté l'iniquité; c'est pourquoi je meurs en exil). L'histoire conserve à ce vaincu le titre de Grand, inséparable de son nom.

« L'impuissance d'un homme qui dispose, comme M. de Bismark, d'une armée formidable; dont la volonté—on pourrait dire les caprices—a pour exécuteurs passifs des fonctionnaires d'un dévouement éprouvé, des magistrats qui appliquent, avec une rigueur sauvage, des lois qui sans doute ils désapprouvent en principe, devait conduire le premier ministre de l'empereur Guillaume à un acte désespéré.

« Il résulte, en effet, d'informations dont l'authenticité est établie, que M. de Bismark a fait au gouvernement italien des ouvertures directes dans le but d'associer le gouvernement du roi Victor-Emmanuel aux représailles que la Prusse médite contre le Saint-Siège. On nie, à vrai dire, qu'une note ait été adressée de Berlin au gouvernement italien, mais on sait à n'en pouvoir douter et de l'aveu même des journaux ministériels de Rome, que M. de Bismark a fait demander à M. Visconti-Venosta si la fameuse charte des garanties accordées au Pape autorisait ce dernier à déclarer nulles les lois d'un Etat reconnu par toutes les puissances de l'Europe.

« La loi dite des garanties reconnaît au Pape le titre et les prérogatives du souverain, le droit de correspondre librement avec tous les Etats de l'Europe, celui d'entretenir des nonces ou ambassadeurs auprès des puissances catholiques.

« M. de Bismark, quo rien n'arrête, affiche hautement la prétention d'examiner, d'accord avec le gouvernement italien, le mode d'interprétation de cette loi, et d'assigner au besoin des limites à la liberté dont jouit le Pape en vertu de cette charte.

« On conviendra que les prétentions affichées par M. de Bismark soient de nature à appeler l'attention de tous les Etats Européens, sur l'attitude d'un ministre à qui tout doit céder et à qui tous les moyens sont bons.

" Il n'y a qu'une chose plus forte que les armées de la Prusse, c'est l'opinion publique qui condamne unanimement la campagne à outrance de M. de Bismark contre le clergé catholique de l'Allemagne.

" Quant à l'Italie, elle a dit son dernier mot. Il ne reste plus à M. de Bismark qu'une précaution à suivre: faire condamner l'auteur de l'encyclique par les tribunaux compétents prussiens, et, après condamnation, demander à l'Italie l'extradition de Pie IX. — I. DE PRÉCIS. "

Bismark veut ruiner le catholicisme en Allemagne et n'entend pas que personne y trouve à redire. Il ne s'en prend pas rien qu'au Pape. Il prétend bien donner les écrivains à quiconque se met à la traverser.

En France, le clergé et la presse catholique ont protesté, voilà quelques mois, contre ces folles prétentions; mais le diplomate prussien a fait jouer sa diplomatie et M. Mac-Mahon, obligé de s'humilier devant le vainqueur, a dû signer aux prélats français de vouloir bien se taire, et a suspendu la publication de *l'Univers* de Louis Veuillot pendant deux mois.

Dernièrement l'évêque belge a jugé à propos de dire qu'il prenait de cette lutte insensée et adressé des félicitations aux catholiques allemands. M. de Bismark n'a pas hésité à faire connaître sa mauvaise humeur. Reste à savoir si la petite Belgique sera assez fière pour répliquer dignement.

Il faut avouer pourtant que l'entreprise doit se charger l'autorité prussienne est considérable et embarrassante, s'il faut qu'il aille dans tous les pays faire des leçons à ceux qui voudront se passer la fantasia de ne pas applaudir à tous ses faits et gestes. Il n'y a pas qu'en Italie, en France et en Belgique qu'il y ait de nobles cœurs et de grands caractères. Le cable vient de nous dire qu'il a plu aussi à l'évêque et aux fidèles catholiques de l'Angleterre d'aller présenter, à leur tour, leurs condoléances aux victimes de la persécution. Leur admirable adresse sera sans doute quelque impression sur le cerveau du rusé chancelier; et il sera intéressant de voir quel sera son jeu.

Bien d'autres témoignages de sympathies, bien d'autres sincères hommages ont été adressés aux héroïques victimes de la violence prussienne.

Mais, entre toutes, il est une éloquente protestation que signaient récemment les évêques d'Ontario, réunis à Kingston pour la sacre de Mgr. O'Brien, et qui a paru la semaine dernière dans le *New York Herald*. Nous empruntons la traduction au *Nouvel-Monde*.

Voici ce précieux document:

" A Son Eminence le cardinal Ledochowski et aux archevêques et évêques d'Allemagne.

" Très-Révérands Seigneurs et Vénérables Frères en Jésus-Christ.

" Nous, l'archevêque et les évêques de la province de Toronto, dans le Canada, profitant d'être réunis à l'occasion du sacre de notre vénérable frère l'évêque de Kingston, prenons la liberté de vous écrire dans le langage de l'Écriture: *Confortamini et estote viri* (Ayez courage et soyez des hommes).

" Nous admirons votre courage apostolique, nous honorons les géôles et les fers qui témoignent de vos souffrances pour Jésus-Christ. Vous avez mieux aimé obéir à Dieu qu'à un homme, et pour l'accomplissement de votre ministère sacré vous comptez sur des pouvoirs et des grâces qui vous ont été donnés par N. S. Jésus-Christ, Pasteur éternel des âmes, qui gouverne son royaume sur la terre, l'Église, par votre ministère et non par celui des princes de ce monde.

Le saint esprit de Dieu a préposé à son Église des évêques et non des princes.

" Les évêques sont les juges de la vraie et de la fautive doctrine, et les juges de ce qui constitue la véritable discipline de l'Église.

" Les évêques ont pour mission de surveiller l'éducation de la jeunesse, particulièrement l'éducation des jeunes gens qui se destinent au ministère, d'admettre ceux qui sont dignes et d'exclure ceux qui sont indignes, et de nommer les pasteurs d'âmes. Les prêtres relèvent exclusivement des évêques pour tout ce qui concerne leurs fonctions sacerdotales. Le devoir des évêques est de soutenir les bons pasteurs d'âmes et de les assister dans leurs luttes contre le monde, de censurer, d'exhorter et même d'exclure du ministère, indépendamment de toute autorité civile quelconque, les prêtres qui se rendent indignes de leur position.

" Vos Seigneuries ont devant les yeux ce qui est malheureusement arrivé dans l'Église d'Angleterre où la persécution a d'abord engendré le schisme, ensuite l'hérésie, l'aviilissement du clergé et la profanation des choses saintes.

" Votre peuple fidèle, grâce à Dieu, n'est pas disposé à subir un brève de choses entièrement opposées aux institutions de Jésus-Christ. Nous sympathisons de tout notre cœur avec ce peuple parce qu'il est privé de ses véritables et légitimes pasteurs par un gouvernement injuste et tyrannique; mais nous nous glorifions dans la fermeté et dans la foi, avec lesquelles il domine les lois des despotes qui le gouvernent, lesquelles n'ont aucune force obligatoire (parce qu'elles ne sont pas fondées sur la justice et la vérité), et refuse même de recevoir les choses saintes de mains sacrilèges et polluées.

" Nous admirons le dévouement de votre clergé qui, bien que ses chefs soient frappés dans vos personnes sacrées et bien qu'un grand nombre de ses membres aient été jetés en prison pour obéissance au devoir et à la conscience, n'est cependant ni découragé ni dispersé, mais se glorifie des souffrances qu'il endure pour l'amour de Jésus-Christ.

" Nous sommes enchantés de savoir que Notre-Saint-Père, comme témoignage de la part qu'il prend à vos souffrances héroïques, a daigné élever à l'éminente dignité de cardinal un de vos vénérables collègues, l'illustre archevêque de Posn. Courage, donc, très-vénérables frères et confesseurs de la foi, la catholicité entière vous regarde avec admiration et se glorifie dans votre fermeté. En vous embrassant avec une affection fraternelle et un profond respect, nous sommes vos frères dévoués en Jésus-Christ.

" † JOHN JOSEPH LYNCH, arch. de Toronto

" † JOHN, év. de London,

" † JOHN FRANÇOIS, év. de Sarepta, vic. ép. du Canada Nord.

" † PIERRE FRANÇOIS, év. de Hamilton,

" † JOHN O BRIEN, év. de Kingston.

L'habile et puissant chancelier du roi Guillaume peut faire beaucoup de mal; mais il se trompe s'il nourrit l'espoir de renverser la chaire apostolique et d'entraîner le monde catholique tout entier dans les ténèbres de son protestantisme.

Nécrologie

Un bon curé, un saint prêtre vient de recevoir la légitime récompense de ses labeurs et de son dévouement pour le salut des âmes. Le vénéré curé de St-Roch des Aulnois, Monsieur David-Henri Têtu est décédé dans son presbytère vendredi, le 30 avril dernier, après une maladie d'une couple de semaines.

M. D. H. Tétu était né à St. Thomas de Montmagny, le 15 juillet 1807, de Jean François Tétu, et de Marie-Charlotte Bonenfant.

Dès ses tendres années, le jeune D. H. Tétu se faisait remarquer par sa piété, par une grande aménité de caractère qui le rendait cher à tous, et par d'heureuses dispositions pour l'étude.

Ses pieux parents, qui jouissaient d'une honnête aisance, auraient pu vouloir mieux faire que de le placer dans une maison d'éducation pour y faire un cours d'études complètes; ils présentaient que le Seigneur le choisirait pour les fonctions sacerdotales.

Leurs espérances se réalisèrent et le premier novembre 1829 le jeune David-Henri entra dans la milice sacerdotale.

La vie du regretté Monsieur Tétu a été celle du vrai prêtre qui se sanctifie lui-même en sanctifiant les autres.

Il fut d'abord nommé vicaire à St. Roch de Québec et y fut, pendant quatre ans, l'aide dévoué de Révérend M. Maillon, aujourd'hui vicaire général de l'Archidiocèse, auquel il succéda comme curé en 1833.

Nous n'essayerons pas de raconter le zèle et le dévouement du jeune curé de St. Roch de Québec. Disons seulement que ses forces ne purent résister à tant de travaux; Mgr Signay, sur l'avis des médecins, le transféra, en 1839, à St. Roch des Aulnôts dont il est toujours resté le curé jusqu'à sa mort.

Les paroissiens de St. Roch des Aulnôts pleureront longtemps le vénérable curé qu'ils aimaient.

Mais qu'ils se consolent, M. Tétu n'est pas parti tout entier: il leur a laissé ses œuvres. Sa rare charité leur est connue, et ils en ont plus d'un témoignage sous les yeux; mais, il laisse surtout dans leurs esprits et leurs cœurs les précieux enseignements de ses bons exemples, de sa parole suave et éloquente, de ses sages conseils.

Requiescat in pace.

Examen des Elèves de la Cinquième classe du Cours Commercial au Collège de Ste. Anne

On nous communique la correspondance suivante adressée aujourd'hui au *Courrier du Canada*:

M. le Rédacteur,

Permettez à l'un de vos fidèles amis de vous demander une petite place dans vos colonnes pour entretenir vos lecteurs d'un fait important ayant trait à l'instruction de la jeunesse. Je sais que votre intéressant journal est toujours bien rempli; cependant l'intérêt que vous portez aux questions d'éducation me permet d'espérer que vous ne refuserez pas ma demande.

Qu'à le constater, nos institutions d'éducation classique sont nombreuses et tenues sur un excellent pied; toutes les parties de notre Province sont admirablement partagées sous ce rapport. La jeunesse studieuse y fait des progrès rapides dans l'étude des lettres et des sciences.

Seule l'éducation commerciale n'a pas obtenu toute l'attention qu'elle mérite. Mais depuis quelques années les amis dévoués de l'instruction publique et surtout notre admirable clergé, toujours poussé par le désir de faire le bien, ont remarqué la lacune que nous signalons ici et ont pris les moyens de la combler.

Le Collège de Ste. Anne a été l'un des premiers à entrer dans cette voie; ses dévoués supérieurs, non contents d'en avoir fait un établissement classique de premier ordre, ont voulu aussi accorder aux études commerciales des soins tout particuliers. En conséquence ils ont établi, à côté de leur cours classique, un cours séparé, destiné exclusivement aux études commerciales. Puis, d'année en année ils se sont attachés à le perfectionner.

Dans l'origine le cours commercial ne fut que de quatre ans;

mais on s'aperçut bientôt que ce nombre d'années n'était pas suffisant et on l'augmenta.

C'est dans ce but qu'en septembre dernier, le Collège Ste. Anne forma une cinquième classe commerciale. Il fallut s'imposer de nouveaux sacrifices, augmenter les frais d'éducation, mais rien n'arrêta ses dévoués supérieurs. Il s'agissait de faire le bien et leur patriotisme vainquit les obstacles nombreux qu'il rencontrait.

Le programme que la corporation du Collège de Ste. Anne lança dans le public vous est connu. M. le Rédacteur, et je me dispense d'en parler ici. Le public sut répondre à cet appel et bon nombre d'élèves se présentèrent pour étudier toutes les matières qui forment tout cours commercial complet.

L'année scolaire finit le 1er mai pour les élèves de la cinquième classe de ce cours, et mercredi, le 28 avril, j'avais le plaisir d'assister à l'examen de cette classe. Deux jours durant les élèves répondirent brillamment à toutes les questions qui leur furent posées. L'arithmétique, la tenue des livres ou parties doubles, la Banque, la Commission, le Courtage, la Correspondance commerciale, le Code commercial, etc., furent passés en revue et toutes les questions reçurent les réponses les plus heureuses. Les personnes présentes étaient émerveillées des connaissances variées et approfondies des élèves de cette classe. Après l'examen, M. le supérieur du Collège distribua à quatre élèves un brevet de capacité et certes ils le méritent à tous égards. Voici les noms des brevetés dans l'ordre de leur mérite: MM. Nap. Lavoie de l'Islet, Henry Darlington de Québec, Nap. Bois de Ste. Anne et Edmond Camirand de Sherbrooke.

Honneur aux jeunes gens qui ont si bien compris la nécessité des fortes études commerciales, et surtout honneur au Collège de Ste. Anne pour avoir su donner à la jeunesse studieuse le moyen d'acquiescer ces connaissances si utiles!

Le public aura bien d'être satisfait et nous ne doutons pas qu'il n'accorde au Collège de Ste. Anne l'encouragement qu'il mérite à si juste titre.

Ste. Anne de la Pocatière, 4 mai 1875.

J. D. SCHMOUTIL.

Du choix de la graine sur les semences

L'on s'est souvent demandé et l'on demande encore s'il est indifférent ou non de prendre la graine sur telle partie de la plante plutôt que sur telle autre partie.

M. Ed. Grimard, dans son livre intitulé *La plante*, a écrit avec raison les lignes qu'on va lire:

« La qualité des semences se trouve toujours en rapport avec la situation qu'occupait le fruit sur la plante mère. Dans une gousse de haricot ou de pois, par exemple, ce sont les graines de la moitié contiguë à la tige, et particulièrement celles du milieu de l'enveloppe fructifère, qu'il faut choisir et semer, si l'on veut obtenir de beaux produits ou si l'on cherche à perfectionner une espèce. Ces observations faites par un agriculteur patient et habile du département de la Dordogne, M. Hamilton Friehou, ont été confirmées par de nombreuses expériences.

« D'autre part, ce ne sont jamais les grains d'une gousse courte ou d'un épi contracté qu'il faudra semer, — ces grains l'essentils d'une grosseur remarquable, — mais bien plutôt les semences moyennes sorties d'une enveloppe fructifère normalement développée. »

M. Noisette écrit que l'on devait toujours choisir parmi les graines que l'on recueille les mieux conformées. « Quelle que soit la partie du végétal qui les fournisse, ajoute-t-il, leurs qualités sont absolument les mêmes. »

C'est aller trop loin; il est positif qu'une graine bien conformée, mais provenant d'un épi écourlé ou d'une gousse également écourlée, n'est point une graine irréprochable. Il est positif aussi qu'entre deux graines bien conformées, celle qui aura reçu le plus d'air et de soleil vaudra mieux que celle qui, sous ce rapport, aura été moins favorisée; il est positif que de la belle graine de chou de Bruxelles prise au sommet de la tige principale, ne vaut pas celle des rameaux. Il est positif enfin, quoi qu'en disent M. Noisette et d'autres observateurs, que les qualités des graines varient avec la partie du végétal qui les fournit. Les jardiniers d'Erfurt qui font de la graine de giroflée pour le commerce, prennent leurs précautions pour n'avoir pas de branches chétives

sur leur semencaux, et ils obtiennent de 60 à 70, pour 100 de plantes à fleurs doubles qu'ils n'obtiendraient pas sans cela. Un jeune horticulteur français, M. E. Chaté, de Saint-Mandé, pince les rameaux à fleur au moment de la floraison, supprime-tous les petits rameaux, ne conserve que les plus gros et la tige, et ne maintient sur chaque rameau que 10 à 12 siliques; puis au moment d'extraire la graine, il coupe le quart supérieur de chaque silique, parce que les graines de ce quart supérieur fournissent trop de plantes à fleurs simples, tandis que celles des trois quarts inférieurs fournissent à peu près 80 pour 100 de plantes à fleurs doubles.

Malgré cela, n'allez pas croire que M. E. Chaté jette les graines de la partie supérieure des siliques; il s'en garde bien, attendu que si elles sont désavantageuses quant à la production des doubles, elles valent mieux que les autres pour la production des variétés ou des variétés. M. Loiseleur-Deslongchamps n'établit aucune différence entre les petites et les grosses graines. Nous admettons bien que les petites graines d'un bel épi, d'une belle gousse, valent tout au tant et même plus que les grosses graines d'une gousse et d'un épi courts, mais nous ne saurions admettre que les petites graines d'un épi ou d'une gousse quelconque aient les mêmes qualités reproductives que les grosses graines d'un même épi ou de la même gousse.

C'est comme si l'on établissait aucune différence entre les petits minimaux d'une même portée; comme si l'on venait nous soutenir que tous, sans distinction, prendront le même développement. Ce n'est point admissible. Que les petites et grosses graines recueillies sur un seul pied conservent les unes et les autres les principaux caractères de l'espèce ou de la variété, nous ne le contestons pas; mais que les petites les conservent au même degré que les grosses, nous en doutons fort. Voilà pourquoi nous préférons les grosses, et, les préférant, nous les cherchons sur les parties du semencaux qui ont fourni le plus de sève et se sont mises à fleur en premier lieu.

Nous lisons dans un excellent livre du siècle dernier, souvent cité, dans l'École du jardin potager, de Combes, les lignes suivantes à l'appui de ce qui précède: — "L'expérience a appris au gens d'Aubervilliers, qui font un trafic considérable de graines de choux, que le même pied donnait trois sortes de graines plus hâtives de quinze jours l'une que l'autre: la tige du milieu, qui mûrit la première, et que l'on ramasse d'abord, donne la plus hâtive et la meilleure en même temps, et c'est celle qu'ils concentrent pour eux; les sommités des tiges collatérales qu'ils recueillent après forment la seconde espèce, et le surplus forme la troisième; cela est utile à savoir et à propager."

Il y a une dizaine d'années, un Hollandais, M. J. Van den Heek, remarqua que les siliques de colza, nourries par la souche principale de la plante donnaient toujours une graine plus belle et plus lourde que les autres. Il la recueillit donc à part, la sema de même, et récolta plus que d'habitude.

Un jardinier, un Hollandais aussi, M. Bothof, fit la même remarque sur toutes sortes de choux, de navets et de radis. Il déclara que les branches à fleurs sortant des souches donnent une graine d'une vertu particulière, celle de produire les plus belles plantes. Il n'a pas cessé de se servir de ces graines de choix, et toujours à la grande satisfaction de son maître, le baron Groeninge van Riederkerk.

Un autre Hollandais, M. van Hall, professeur d'agriculture à l'université de Groningue, a écrit ce qui suit:

— "Dans les céréales, comme dans le froment, le seigle et l'orge, choisissez les graines du milieu de l'épi, car on a remarqué partout que, lorsque les fruits ou les graines sont placés sur un axe allongé, ceux du dessous et du dessus sont les moins parfaits, et ceux du milieu l'emportent sur tous les autres."

Le même auteur ajoute: — "Quant aux semences se formant dans les gousses, comme dans les Légumineuses, pois, fèves, haricots, etc., prenez toujours, pour semer, les graines du milieu des gousses."

La remarque de M. van Hall, concernant les graines placées sur un axe allongé, se trouve confirmée par un certain nombre de personnes intelligentes; et nous nous rappelons que la mère d'un de nos amis de Virton, qui excellait dans la culture de la betterave champêtre, nous disait, en nous donnant un cornet de ses graines: — "Voyez comme elles sont belles et d'égale grosseur;

elles ne ressemblent guère, n'est ce pas, à celles que vendent les les marchands? C'est qu'aussi je fais un choix sévère; je supprime celles du sommet des tiges pour nourrir celles du milieu, et celles-ci valent mieux encore et se nourrissent mieux que celles du dessous."

Quant à l'observation relative aux graines en gousses, elle ne nous étonne point non plus. Toutes les personnes qui observent les choses d'assez près ont vu ou dû voir que les graines du milieu ont plus de tendance à bien se développer que celles des deux extrémités.

On recommandera de même que les graines en épi se développent mieux et mûrissent plus tôt vers le milieu qu'à l'extrémité.

C'est ce qui faisait dire à Celse et à Columelle, toujours à la recherche des plus beaux grains:

"Lorsque le grain est de médiocre qualité, il faut choisir les plus beaux épis et les séparer du reste pour en tirer la semence. Quand la récolte aura été plus favorable, le grain battu purgé au cribble, et toujours on réservera pour la semer ce celui qui en raison de sa grosseur et de son poids, tombera au-dessous de l'autre. Cette précaution est fort utile, car, sans elle, les froments dégèreraient, même dans les lieux secs, quoique moins promptement que dans un sol humide."

C'est ce qui faisait dire à Olivier de Serres, à l'occasion du froment de semence:

"Vous le laisserez mûrir en perfection et le battrez légèrement sans violence, afin d'en tirer le blé le plus mûr qui est le premier ré."

C'est ce qui faisait dire à de Combes, à propos de la culture des plantes potagères:

"On laisse souvent perdre les premières graines mûres, quoiqu'il soit certain que ce sont d'ordinaire les mieux conditionnées, quand on est dans le temps de la maturité et que le pied est sain."

Cette réserve est bien à sa place. Il peut arriver en effet que les premières graines tombées proviennent de plantes malades ou desséchées par le soleil avant l'époque ordinaire de la maturité, et, les cas échéant, il va s'en dire qu'elles ne vaudraient rien.

Tout à l'heure, nous rapportions que les marchands d'Aubervilliers attachaient plus de prix aux graines de la tige principale des choux pommés qu'aux graines des autres parties; mais s'agit-il de faire de bonne semence de choux de Bruxelles, c'est une autre affaire, vraisemblablement parce que, dans le cas particulier les petites pommes occupent non la tête de la plante, mais l'aisselle des feuilles latérales. Ce sont donc les rameaux qui partent de ces petites pommes, jets, spruyts, rosettes, comme vous voudrez les appeler, qui produisent les meilleurs grains. Aussi les marchands expérimentés ont bien soin de couper la sommité du chou pour concentrer la sève sur les parties latérales.

Rien que d'après ce qui précède, vous voyez déjà que toutes les parties d'un porte-graines ne sont pas au même degré propres à fournir de la semence de qualité supérieure. Mais, s'il devait rester des doutes sur ce point, nous ne serions pas en peine de les dissiper.

Simple supposition. Nous avons sous la main une plante quelconque, plantes des champs ou du potager, qui nous plaît par sa précocité. C'est fort bien; mais, si nous prenons notre semence au hasard, sur toutes ses parties, au fur et à mesure qu'elle se produira, nous manquerons certainement notre but et amènerons, tôt ou tard, quelquefois même très promptement, une dégénérescence marquée. Nous devons donc, pour éviter cet inconvénient, nous attacher aux premières fleurs ouvertes, aux premiers fruits mûrs, et laisser de côté, sur le pied, les fleurs et les fruits tardifs. Si, au contraire, nous voulions maintenir une race tardive ou en créer une, nous devrions négliger les fleurs précoces et nous attacher aux dernières épanouies.

(A continuer.)

Petite Chronique

— L'Irlande n'a pas été visitée cette année, par la famine des pommes de terre, puisqu'elle expédie en ce moment aux États-Unis des navires chargés de ce tubercule.

Beau veau. — Le sénateur Cochrane, de Compton, a voulu à M. R. A. Holloway, de Monmouth, Illinois, un veau de trois

mois, au prix de \$7,000.

Moyen singulier de reconnaître si un représentant a travaillé dans l'intérêt de ses constituants.—Voici, à ce sujet, ce que rapporte le Progrès de Sherbrooke: "Un journal qu'il n'est point nécessaire de nommer, mais qui n'est pas publié à cent lieues d'ici, disait dans son dernier numéro: L'Hon. M. *** semble avoir maigri; ses électeurs vont voir, en ce fait, une preuve qu'il a bien travaillé pour les intérêts du pays, et pour le leur en particulier." Ainsi messieurs les députés, si vous voulez passer pour des hommes dévoués à vos électeurs, faites-vous maigrir, car autrement, vous seriez regardés comme des égoïstes, travaillant pour vous-mêmes. C'en est fait, plus d'hommes gros en chambre! Arrière donc les ventrus! Dorénavant, quand on rencontrera un homme qui "semble avoir maigri," on ne dira plus: "C'est son tailleur qui l'a rendu maigre!" Non, on dira tout simplement: C'est un bon député!

Pour notre part, nous en indiquerons un meilleur à nos cultivateurs. Voulez-vous savoir si un représentant a travaillé dans vos intérêts, demandez lui lorsqu'il réclamera vos suffrages pour les prochaines élections: *Qu'avez-vous fait pour l'agriculture?*

Rouleau et semeur à la fois. — M. Jeun Castonguay, fils, de St. Roch des Aulnaies, nous informe qu'il vient de manifester un magnifique rouleau, pouvant à la fois semer toutes espèces de graines sans qu'il soit besoin d'y mettre la main.

Les cultivateurs du voisinage sont invités à prendre connaissance de cette nouvelle invention. Ce jeune cultivateur a concouru déjà aux expositions agricoles du comté de Pislet, pour les meilleurs instruments agricoles.

RECETTES

Amas d'air entre cuir et chair chez les bêtes à cornes

Symptômes. On remarque une chaleur brûlante par tout le corps; les battements du cœur sont durs et précipités. Si l'animal trouve de l'eau, il s'y jette et s'y roule pour se rafraîchir. Il se développe de l'air entre la chair et la peau; et il en résulte à la tête ou dans toute autre partie du corps une tumeur mobile qui rend un son creux lorsqu'on la frappe, et ne tarde pas à s'étendre, si l'on ne met obstacle à ses progrès.

Causes. Cette maladie attaque les bêtes à cornes qui ont mangé des plantes vénéneuses. Celles qu'on nourrit à l'étable avec du foin sec n'en sont jamais atteintes.

Traitement. On fera de suite une saignée, et on donnera intérieurement 1 once de nitre et 1/2 once d'assa-fetida dissous dans de l'eau, ou bien un mélange de 1/3 de pinte de vinaigre avec 1 chopine d'eau et une poignée de sel.

Si l'enflure est considérable, ces remèdes seront administrés trois fois par jour; on donnera en outre plusieurs coups de flamme dans la peau soulevée, et on fera sortir l'air en pressant avec les doigts.

Dépravation de l'appétit chez les bestiaux

Symptômes. L'animal a plus d'appétit que de contenance, et cependant il maigrit considérablement; il mange sa litière et ronger les objets de bois et de cuir qu'il rencontre; sa démarche est abattue, ses poils se hérissent, et il se forme sous sa langue de petites ampoules remplies d'une humeur jaunâtre; souvent un redoublement de voracité est suivi de la perte de l'appétit. Les os deviennent quelquefois si fragiles qu'ils se fracturent dès que l'animal fait un mouvement un peu brusque. Le symptôme caractéristique de cette maladie, qui attaque surtout les vaches, est le besoin qu'éprouve l'animal de manger des substances terreuses, par exemple de la craie, de la chaux, etc.

Causes. Cette maladie paraît occasionnée par des algèbres qui s'engendrent dans l'estomac par suite d'une mauvaise alimentation.

Traitement. On donnera une bonne nourriture à l'animal, on lui lavera de temps en temps la bouche avec de l'eau salée et vinaigrée, et on lui donnera tous les matins à jeun deux ou trois cuillerées de la composition suivante: craie, absinthe, gentiane et sel de cuisine, de chaque 4 onces.

GRAINES DE JARDINS

A VENDRE

Au Bureau de la "Gazette des Campagnes."

Le sousigné pourra expédier par la poste, sur demande par lettre affranchie, les espèces de graines mentionnées dans le tableau suivant:

Nom des graines	Par paquet	Par once	Par livre
	cts.	cts.	\$
BETTERAVE à salade, Bassano, très-rare	5	10	1.00
" " rouge foncée, longue	5	10	0.80
" " rouge, ronde, pièce ce	5	10	1.00
" " à vache, géante rouge, nouvelle	5	5	0.50
CAROTTE, comte-hâive écarlate	5	10	0.80
" " rouge longue de Evans, approuvé	5	10	1.00
" " jaune longue	5	10	0.60
" " Altringham écarlate	5	10	0.60
CÉLÉRI blanc solide	5		
CHOU d'York, hâif	5	15	
" de St. Jean, pommé gros	5	15	
" de St. Denis, pommé gros	5	15	
" quintal ou gros d'Allemagne	5	15	
CHOU-FLEUR de Paris	10		
CERFEUIL double frisé	5	10	
CRESSON double frisé	5	10	
CONCOMBRE très-hâif, long	5	10	
" corakhon pour marinades	10	40	
LAITUE (Salade) pommé hâive	5	15	
" " très-grosse	5	15	
NAVETS (jardins) hâif de Malte, jaunes		5	0.60
" " Altringham jaune		5	0.60
" " hâif globe d'or de Robertson		5	0.60
" (des champs) Aberdeen jaune à collet	2 oz	5	0.80
" " Norfolk	2 oz	5	0.30
CHOU DE SIAM, à collet vert	2 oz	5	0.30
OIGNON, gros rouge américain	5	30	4.00
" blanc	5	30	4.00
" argenté, pour marinades	5	15	2.00
PERSIL double frisé	5	10	0.55
POIREAU, de Londres	5	10	
RAVES, rose hâive, ronde	5	10	0.55
" " blanche hâive, ronde	5	10	0.55
" " rose au saumoné, longue	5	10	0.55
" " écarlate, longue	5	10	0.55
" " jaune, petit hâif, française et nouvelle	10		
Rave, Raphanus caudatus. Lien que cette espèce soit de la race des raves, dissemblable à la rave on ne mange pas la racine, mais on mange les gousses à la manière de fèves	10		
SAUGE	5		
SARLETTE d'été	5		
" d'hiver	5		
LUZERNE, par livre			0.40

Les commandes devront être accompagnées du prix d'achat tel qu'indiqué sur notre liste; plus, le prix de postage qui doit être payé d'avance au Bureau de la Gazette de Ste-Anne de la Pocatière aux taux suivants: Pour une once pesant, un demi-centin; 2 onces, un centin; un quart de livre, quatre centins; et par chaque livre, huit centins. Le paquet à être expédié par la poste ne devra pas excéder trois livres.

Les envois seront exécutés aussitôt la demande reçue. On devra se hâter de faire la demande de ces graines, afin que l'on puisse faire l'envoi de toutes les graines indiquées dans notre liste. S'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

à Ste. Anne de la Pocatière.

RÉDACTEUR-RESPONSABLE

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.
retardataires

A VENDRE
A la Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne.
QUATRE MAGNIFIQUES TAUREAUX, race Ayrshire, de deux à trois ans S'adresser au Procureur du Collège Ste. Anne, à Ste. Anne de la Pocatière.
 3 Mai 1875.

ARBRES FRUITIERS
 A VENDRE PAR
AUGUSTE DUPUIS
PÉPINIÉRISTE
 Village des Aulnaies, St. Roch, Comté de l'Islet
J'AI un magnifique assortiment d'arbres fruitiers que je pourrai livrer au mois de mai prochain, à ceux qui en feront la demande de suite.
 Surtout "Pommiers originaires de Russie" 50 cts. pièce.
 Pommiers assortis, 4 à 6 pieds..... 40 cts. pièce.
 Pommiers assortis, d'un an..... 10 cts. pièce.

OFFRE SPÉCIAL:
 Je ferai greffer des pommiers (sur racine) des variétés qui résistent le mieux à notre climat. Ces petits plants qui ne coûtent que 5 cts. la pièce, vaudront en 3 ans 40 à 50 cts., s'ils sont cultivés avec le même soin que les cultivateurs donnent au blé d'Inde et aux patates.
 Envoyez-moi **\$1** par lettre enregistrée et vous recevrez par la maille, à mes frais, en Mai,
20 de ces petits Pommiers assortis:
 Astracou, Fauconne, Duchesse d'Oldenbourg, St. Laurent, Ben Davis, Transcendant, etc.

Catalogues et directions pour la plantation et culture des arbres, fournis gratis.
AUGUSTE DUPUIS,
 Village des Aulnaies.
 7 Avril 1875.

NOUVEAUTÉS MUSICALES
PLAISIRS CHAMPETRES
QUADRILLE ÉLÉGANT COMPOSÉ PAR G. McNEIL.
Organiste de N. D. de Lévis. — Prix: 75 centins.
 N. B. — Ce quadrille est orné d'un magnifique portrait de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur R. E. CARON. — Joué au Bal annuel de son Excellence, il est devenu le quadrille à la mode et fait les délices des salons de Québec.

LA VIE DE
Delle. ALBANI
 (EMMA LAJEUNESSE)
 contenant le portrait et l'autographie de cette célèbre Artiste.
 Par NAPOLEON LEGENDRE. — Prix: 25 centins
 En vente chez:

A. LAVIGNE, Editeur de Musique,
 111 rue S. Jean
 (Banque d'Épargne) Québec.

LA "BRITON"
 ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 420 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,
 Directeur-Général, Montréal.
 F. X. COCHUP, Inspecteur des Agences

MUSIQUE NOUVELLE!!

MUSIQUE VOCALE:

Les deux frères	Boissière	25
Histoire d'oiseau	"	25
La chasse aux papillons	"	25
Noble coursier	Henriou	25
Mademoiselle	Boissière	25
Pauvre rose	M. A. D.	25
Amour et prière	Lachman	25
Les lunettes magiques	Gariboldi	40
Le dernier de l'orphelin	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Absen pleure: elle prie, elle attend!	Ben. Tavoix	40
A Saint-Blaise	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holmér	50
Amour et caprice	Bovery	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Les marguerites	"	40
Andalousia, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysane	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	40
Feuilles d'automne, valse	David	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Africain	"	60
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamotte	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60
Colombine, Polka	De saux	50

En vente chez

A. LAVIGNE

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
 111 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, avril, 1875.
 L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 13 par cent.

JAMES JOHNSON,
 L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier